

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN E. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du conaigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN E. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : L'Hôpital du Sacré-Cœur, à Québec.—Le Révérend Père Lacombe aux Etats-Unis.—Officiers et directeurs de la Société St Jean-Baptiste, de Fraserville.—La colonisation et l'agriculture dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.

*Causerie Agricole* : Des engrais pour abondir et fertiliser la terre.

*Sujets divers* : Les instruments aratoires et les bonnes méthodes de culture.

*Choses et autres* : Ecrire à corriger.—Avis aux cultivateurs à l'égard de droits de patentes, d'agences, etc.

*Bibliographie* : "Le Précieux sang."—Divers traités sur le culte et la dévotion du Très Précieux Sang.

*Recettes* : Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux : Digestif (ou qui procure un pus louable) simple.—Digestif plus énergique.—Détergent, qui déterge et modifie une plaie. Dessicatif ou qui dessèche.

## EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval; des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par l'ra M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par La N. Gauvreau, 6cr., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, 6cr., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Hôpital du Sacré-Cœur à Québec*—Cette institution, fondée en 1873 par les Sœurs de l'Hôpital Général de Québec, est une œuvre particulièrement chère à Mgr l'Archevêque Taschereau. Sous son haut patronage, l'Hôpital du Sacré-Cœur a pris un développement tout à fait remarquable. Cet hospice ouvre ses portes à un très grand nombre d'infirmes et recueille chaque année les malheureux enfants trouvés, non seulement de la ville de Québec, mais de toute cette partie de la province. A part le bien immense qui se fait à l'intérieur, les religieuses ont, dans une seule année, fait 3,745 visites à des malades au dehors, apportant avec elles des consolations et du secours.

C'est donc une œuvre très digne des sympathies des catholiques. Il nous fait plaisir d'apprendre que M. le Dr Landry vient de contribuer à la fondation de cette maison la somme de \$2,000 (10,000 francs), complétant ainsi un don de \$10,000 (50,000 francs) dont les premiers \$8,000 ont déjà été versés.

Voilà un excellent exemple que d'autres fidèles, possesseurs des biens de ce monde, pourraient suivre avec profit, car les besoins de cette maison augmentent en proportion du bien qu'elle fait.—*La Vérité.*

*Le Père Lacombe aux Etats Unis.*—Le R. P. Lacombe est revenu, le 23 mars courant, d'un voyage dans la nouvelle-Angleterre. Comme nous l'avions déjà annoncé, le R. P. était allé visiter différents centres canadiens français, où il a donné des conférences pour expliquer les conditions dans lesquelles doivent être placés ceux de nos compatriotes qui désirent aller s'établir au Manitoba, ou au-delà, dans le Nord-Ouest.

Nous sommes heureux d'apprendre de sa bouche que, partout, le généreux missionnaire a été accueilli avec bonté, et on s'est empressé d'aller l'écouter.

M Charles Lalimo, l'agent d'émigration, s'est montré comme toujours le dévoué ami et compagne du

Père Lacombe, tant pour organiser les assemblées que pour alléger les fatigues du voyage au bon Père.

Nos prêtres Canadiens de Woonsocket, Holyoke, Fall-River, Lowell, Manchester, Nashua, etc., ont rivalisé de politesse et de complaisance envers un confrère qu'ils estiment depuis longtemps.

Nous espérons que cette excursion du P. Lacombe aura pour résultat, comme ça été le cas dans les années précédentes, de repatrier un certain nombre de nos familles canadiennes, et de placer sur nos terres de colonisation de nouveaux habitants.—*L'Etendard*.

— A une assemblée générale des membres de la Société St Jean Baptiste de Fraserville, tenue à la Salle publique dimanche le 16 mars, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

Président honoraire, l'hon. H. J. Taschereau; Président actif, J. B. Pouliot, écr., N. P.; Président adjoint, P. E. Grandbois, écr., M. P.; 1er vice-président, J. E. Pouliot, écr., avocat; 2ème vice-président, E. Z. Pelletier, écr.; 3ème vice-président, A. Deschênes, écr.; 4ème vice-président, Polycarpe Nadeau, écr.; Secrétaire-archiviste, Auguste Bouchard; Assistant secrétaire-archiviste, J. O. Roy; Secrétaire correspondant, C. E. Pouliot, écr., avocat; Trésorier, MM Jos. Michaud, N. G. Pelletier et Nil Paquet; Commissaires, MM. E. Ouellot, Malc. Fraser, Louis Desjardins et Jos. Dupéré.—Comité de direction, Révd M. F. X. L. Blais, Révd M. Valin, MM. P. Proutx, J. F. Saindon, G. H. Deschênes, M. P. P. V. Taché, F. F. Chamberland, Dr F. Sirois, E. Talbot, Jos. Piorde, J. A. Fontaine, A. V. Chamberland, F. L. Poirier, Alfred Fortin, A. LeBrun, Louis Dugal, E. Z. Marquis, Chs Ouellot, Pierre Desjardins, Joseph Barubà, Eus Barubà, L. E. Hudon, Narcisse Gauvin, Calixte Picard et Narcisse Richard.

*La colonisation et l'agriculture dans la Gaspésie et la Baie des Chaleurs.*—Suite du travail de M. L. Z. Joncas, emprunté au *Canadien*.

## IV

Grande Rivière, 4 mars 1854.

Mon but unique, en écrivant ces lettres, étant de mieux faire connaître le district de Gaspé, de montrer les nombreux avantages qu'il offre à l'émigration et au repatriement, d'attirer l'attention de nos hommes publics sur la variété de ses ressources, de lui faire obtenir une juste part des faveurs de nos gouvernements; les lecteurs du *Canadien* voudront bien, je l'espère, me suivre dans une promenade rapide à travers la Gaspésie.

Un court temps d'arrêt, dans chacune de nos paroisses les plus importantes, la comparaison de ce qu'elles sont aujourd'hui avec ce qu'elles étaient en 1836 et en 1850, nous ferait apprécier encore les progrès constatés dans un dernier lettre.

Nous prendrons pour compagnons de voyage: l'abbé Ferland, Stanislas Draparn, etc., etc.

*Cap-Chatte.*—Voisine du Comté de Rimouski, la première paroisse du comté de Gaspé est St Norbert de Cap-Chatte. En 1836, il n'y avait ici que six familles, habitant les bords de la rivière du même nom. Aujourd'hui et depuis longtemps ce petit poste a son curé résident, son école, ses écoles et tout ce qui constitue une paroisse bien organisée. D'après les chiffres du dernier recensement sa population était de 1426.

*St-Anne des Monts.*—Jolie paroisse située à l'embouchure de la rivière St-Anne et dont les habitants semblent rivaliser de zèle et d'énergie avec leurs voisins de Cap-Chatte pour l'obtention du prix de progrès.

Malgré son isolement, les difficultés de sa position et le défaut de communication avec les grands centres, cette localité a cependant avancé à grands pas.

En 1836 St-Anne ne comptait que trente-sept familles, pas d'église et pas d'école. En 1871 sa population atteint le chiffre

de 1215 habitants et en 1881 l'on y trouve 1843 âmes. Cette population qui s'occupe surtout de la culture de la terre vit à l'aise pour la plupart.

La beauté du site et la salubrité du climat de St-Anne, offrirait une retraite agréable à ceux qui, ayant la chaleur et la poussière des villes, voudraient respirer l'air pur de la campagne. Chaque touriste pourrait aussi se livrer au plaisir de la pêche et de la chasse, car dans les eaux limpides de la rivière, l'œil du pêcheur peut suivre les mouvements des truites cillonnant derrière une pierre, on se poursuyvant et se disputant l'appât qui leur est jeté. Le saumon y est aussi abondant et prêt à fournir aux amateurs du sport d'agréables récréations.

*Mont-Louis, Rivière Madeleine, Grande Vallée, Cluzdorne.*—Sur tout le littoral du Golfe St-Laurent, de St-Anne des Monts à la Rivière-au-Renard, distance de 190 milles, en 1850 il n'y avait que quatre familles dont trois à Mont-Louis et la quatrième à un endroit appelé "Grand Etang."

"Pendant que la France possédait le Canada, Mont-Louis était un poste de pêche très florissant. Aujourd'hui il ne possède plus que trois familles, dont les habitations placées sur les bords de la rivière sont abritées contre les vents par l'éperon d'une haute montagne. Une famille habite "Grand Etang" à sept lieues au dessus de la Rivière-au-Renard et voilà les seuls habitants qu'après avoir laissé St-Anne l'on trouve sur une étendue de trente lieues de côtes.—(L'abbé Ferland 1838).

Si le gai compagnon de Monseigneur de Syllins pouvait venir faire une visite à la Gaspésie il serait bien surpris et heureux (car personne plus que lui avait à cœur l'avancement de son pays) de voir cinq paroisses et missions prospères au lieu des quatre familles qui seules habitaient ces solitudes en 1836. Une population de près de 3,000 âmes habite maintenant cette étendue de territoire; on y remarque les plus beaux champs de blé de toute la Gaspésie; cinq églises y ont été consacrées au culte et les progrès intellectuels y augmentent en raison du progrès matériel.

Toutes ces paroisses ont leur curé résident et l'on y sent la nécessité de remplacer les chapelles, quoique neuves encore, par des églises plus vastes afin de satisfaire aux besoins d'une population rapidement croissante.

De la Rivière-au-Renard à St-Anne des Monts, le chemin maritime, dû à l'initiative de l'énergique député de Gaspé, le Dr Fortin, et passant à travers d'excellentes terres, relie entre elles ces nouvelles localités. Une ligne télégraphique les met en communication avec le reste du pays; de nombreux phares, élevés sur les points les plus saillants de cette côte, jadis le terrain des marius, rendent maintenant ces parages accessibles et sûrs.

*Rivière-au-Renard.*—Possédait en 1850 huit familles; pas d'église, pas de prêtre. Monsieur l'abbé Edouard Montigny, missionnaire de Percé, était chargé de satisfaire aux besoins spirituels des rares habitants qui s'y trouvaient. Aujourd'hui la Rivière-au-Renard est une de nos plus belles paroisses et elle compte une population de 1300 âmes. Ici aussi, l'œil du voyageur se repose sur ces terres magnifiques, et d'abondantes récoltes témoignent de la fertilité du sol et des aptitudes des habitants pour la culture.

A tort ou à raison les habitants de cette localité ont la réputation d'être *bons plaideurs*. Dame Justice y a toujours bon nombre de différends à régler. Aussi le gouvernement a-t-il jugé à propos d'y établir une Cour de Circuit.

Le Juge de la Cour Supérieure pour le comté de Gaspé, se rend à la Rivière-au-Renard deux fois l'année. Monsieur le Magistrat du district y tient des termes réguliers, et Messieurs les avocats de Percé se font un devoir d'y aller de temps à autre, afin d'y entretenir l'esprit de chicane.

*Avec à Grison, Cap des Rosiers, Grande Grève.*—Trois endroits dont il est à peine fait mention dans "la Gaspésie" de M. l'abbé Ferland, qui ne contenaient que quelques rares habitants il y a trente ans et qui actuellement forment deux belles paroisses avec une population de 2500 âmes.

*Bassin de Gaspé.*—Joli et coquet village situé au fond de la Baie de Gaspé. Population environ 1,200 âmes. Tous les vaisseaux côtiers et beaucoup d'autres que la tempête force à chercher un abri, dirigent leur course vers le Bassin—grande et belle rappe d'eau qui s'avance de 18 milles dans les terres; c'est le port le plus sûr du golfe St-Laurent. Entouré de hautes montagnes, pendant que les flots en courroux se déchaînent à son embouchure, rien ne peut troubler la tranquillité des eaux du bassin. Ce port peut contenir des centaines de vaisseaux; c'est un entrepôt de commerce pour le comté de Gaspé. Tous les ans une flottille de petites goélettes y apporte la farine et

autres poissons pris sur la rive nord et autres endroits, pour la charger sur les vaisseaux plus grands et l'exporter aux Antilles, au Brésil ou sur les marchés européens. Les principales maisons de commerce du Bassin de Gaspé sont messieurs John LeBouthillier & Cio et J. E. Collas.

Pendant de longues années, messieurs J. & H. Lowndes ont fait ici le commerce du bois sur une grande échelle. Leurs chantiers et leurs moulins donnaient de l'ouvrage à plusieurs centaines de bras; de nombreux vaisseaux transportaient de l'autre côté de l'Océan le produit de leur commerce. Malheureusement la baisse qu'ont subie les prix du bois pendant les dernières années a forcé ces messieurs à abandonner l'exploitation de cette industrie.

Le Bassin est certainement une des plus belles places d'eau que possède la Province du Canada, et s'il était plus connu, nos citadins et les touristes étrangers s'y rendraient avec empressement, j'en suis persuadé. Il possède des attraits incomparables pour ceux qui veulent s'amuser en améliorant leur santé. De commodités places de bains dans une eau constamment calme et limpide, un magnifique paysage, de délicieuses promenades dans des chemins ombragés, une des plus belles Baies de la Province pour se promener en bateau et faire la pêche.

Ajoutez à cela de charmantes rivières où le saumon en abondance est toujours disposé à vous recréer, un joli village, une population polie et intelligente, un climat délicieux frais et salubre pendant toute l'été, et vous avez une place d'eau qui ne laisse rien à désirer.

*Douglstown, Pointe St. Pierre, Chien-Blanc, Malbaie.*—Quatre localités importantes situées entre le Bassin de Gaspé et Percé. La population de ces quatre paroisses qui atteint maintenant le chiffre de 3,200 habitants vit de culture et de pêche. Douglstown est une des plus anciennes paroisses du comté de Gaspé. Elle fut fondée vers l'an 1780, par un écossais du nom de Douglas qui, suivi de quelques loyalistes anglais, lors de la guerre de l'indépendance, quitta les Etats-Unis pour venir fonder ici une nouvelle colonie. Dans l'espérance d'y voir bientôt fleurir une ville considérable il avait partagé un terrain étendu en lot de quatre arpents qu'il sépara les uns des autres par des rues larges et se coupant à angles droits.

Le gouvernement impérial dépensa inutilement beaucoup d'argent pour établir ces quelques américains restés fidèles au drapeau de l'Angleterre. La population catholique de Douglstown a été bien éprouvée et elle mérite certainement une mention spéciale pour le courage et le zèle qu'elle a montrés dans les différentes épreuves qu'il a plu à la Providence de lui envoyer. En quelques années seulement le feu a détruit ici trois églises élevées au culte, au prix de grands sacrifices.

Les habitants de cette paroisse ont dû surtout ressentir vivement la perte de la dernière de ces églises, véritable petit bijou dont ils étaient fiers à bon droit et qui venait d'être terminée. Ce troisième malheur ne les découragea pas cependant, ils se mirent aussitôt courageusement à l'œuvre et un nouveau temple, monument de leur esprit de foi, occupe aujourd'hui le centre du village sur un site élevé et tout à fait pittoresque.

Dans ma prochaine lettre nous ferons connaissance avec Percé, le chef-lieu civil du comté de Gaspé, Grande Rivière, chef-lieu spirituel, et autres paroisses non moins intéressantes.—L. Z. J.

## CAUSERIE AGRICOLE

### DES ENGRAIS.

Il a été publié tant de volumes sur les engrais, qu'il semble que nos connaissances sur ce qui les concerne devraient être arrivées à leur dernier terme; cependant le vrai est que nous sommes encore si peu avancés à leur égard, qu'il n'y a pas même accord sur le nombre des substances que l'on doit ranger dans la catégorie des engrais; souvent on range parmi ceux-ci des substances que l'on doit classer parmi les amendements.

En effet, beaucoup d'écrivains appellent engrais toute matière qui, mise en terre, peut augmenter le

produit des récoltes, malgré que, d'après l'étymologie, il n'y a que celles de ces matières qui sont grasses ou engraisantes qui puissent le porter.

En agriculture la manière d'agir de la marno, de la chaux, du plâtre, est fort différente de la manière d'agir des matières animales et végétales. Ces dernières doivent être classées au nombre des engrais; tandis que la marno, la chaux et le plâtre ne sont réellement que des amendements qui servent à activer, augmenter ou améliorer les produits de la culture et qui ne proviennent pas immédiatement des corps organiques.

La terre ne s'épuise point tant qu'elle reste abandonnée à elle-même, parce que les débris des végétaux et des animaux qu'elle a nourris se décomposent à sa surface, et lui rendent beaucoup plus qu'il n'en ont tiré, et qu'à une plante en succède toujours immédiatement une autre de famille, de genre ou au moins d'espèce différente. Mais lorsque le cultivateur la force de nourrir exclusivement et surabondamment une même espèce un grand nombre d'années de suite ou des séries d'années, et qu'il en enlève les produits pour son usage, surtout si ces produits sont des graines, il faut, s'il veut obtenir dans l'avenir des récoltes également abondantes, qu'il répare artificiellement par des engrais les pertes du sol.

La première chose qui se présente à l'esprit, en réfléchissant sur le sujet, c'est de savoir ce que la terre perd dans l'acte de la végétation.

Il n'y a pas de doute que les engrais ont été connus dès l'origine des sociétés agricoles; car le hasard a dû faire voir que les plantes poussaient plus vigoureusement là où un animal mort avait pourri, là où les animaux avaient laissé tomber leurs excréments. De cette observation à l'idée d'enfouir les cadavres dans la terre et d'enfouir les excréments des animaux dans les lieux où on voulait obtenir une plus belle ou une plus abondante moisson, et il a été bientôt franchi.

Les écrits des Grecs et des Romains constatent l'importance que les anciens agriculteurs mettaient à la multiplication et au bon emploi des engrais. Les Maures, qui cultivaient avec tant de succès l'Espagne, pendant que le reste de l'Europe était dans la barbarie, n'y attachaient pas une moindre valeur. On voit, par l'histoire, que, malgré les guerres perpétuelles qui ont affligé la France sous les deux premières races de ses rois, nos ancêtres ont continué à en faire usage. Olivier de Serres, dans son immortel ouvrage, publié en 1660, ne cesse de les recommander. Après lui, on a beaucoup multipliés les écrits, dans l'intention d'en étendre l'usage, d'en indiquer le meilleur emploi, etc.

C'est ainsi que dans un volume que nous avons dans notre bibliothèque, intitulé 'Curiosités de la nature et de l'art sur la végétation,' publié en 1715 par M. l'abbé Vallemont, nous lisons ce qui suit, au chapitre: "La manière d'amender la terre":

"..... Quelque excellente que soit une terre, elle s'use, parce que ses sels s'épuisent par les fréquentes et fortes productions des plantes qu'on y cultive. Il faut donc réparer cette dissipation, et restituer à cette terre ce qu'elle a perdu en produisant, si l'on veut entretenir sa fécondité et la rétablir au même état qu'elle était,

quand on a commençé à la faire travailler à la végétation des graines, des plantes et des arbres, dont on lui a confié la nourriture.

“ A parler proprement, ce n'est point la substance de la terre qui s'use ; car enfin quelques amples productions qu'elle fasse, on ne voit point qu'elle dépérisse ni qu'elle devienne à rien. Ce n'est que son sel qui diminue. Ce sel précieux qui l'anime et qui est le principe de sa fertilité, se trouve épuisé par la nourriture continuelle que cette diligente mère a donné à ses enfants. C'est donc ces sels qu'il s'agit de lui redonner, afin de la rendre aussi fertile qu'elle était ; et c'est là ce que nous appelons amender ou améliorer une terre.

“ Cette amélioration se fait par le moyen des fumiers. Les Anciens ont parfaitement connu la nécessité de fumer la terre. Virgile, dans ses Géorgiques, en recommande sans cesse la pratique. Et il est étonnant qu'il se soit trouvé des gens qui condamnent l'usage des fumiers pour l'amendement des terres, se fondant sur ce qu'Hésiode n'en dit rien, quand il parle de la manière de cultiver la terre. Il est vrai que cet Ancien était persuadé que le fumier corrompait l'air et empestait les plantes ; et qu'on devait songer plutôt à la salubrité de la terre. Les siècles suivans n'ont point eu d'égard à la délicatesse d'Hésiode, et ils se sont entièrement appliqués à communiquer à la terre toute la fécondité dont elle peut être capable. On a fait même de la pratique de fumer les terres, un art, qu'on a nommé *stercoration* : et c'est même par le soin que prenait un cultivateur de pratiquer cette *stercoration*, qu'on jugeait du mérite d'un habile père de famille. Ce terme de *stercoration* était tellement consacré chez les Anciens, pour signifier l'art de fumer les terres, que l'on disait en proverbe parmi les Grecs et les Romains, que les yeux du maître sont un merveilleux engrais pour un champ et pour un jardin.

“ Il n'y a plus aujourd'hui deux partis là-dessus. Tout le monde convient qu'il faut, dans l'agriculture et le jardinage, se servir des fumiers, afin de donner la fertilité à un fond qui n'en a pas, ou pour la rétablir par de nouveaux sels dans une terre qui en est épuisée par des végétations fortes et continuelles.

“ Les Anciens ont donné à Saturne le nom de *Stercutius*, parce qu'il a le premier inventé l'art de fructifier la terre par le moyen de *stercoration*. L'abondance qu'il produisit parmi les hommes en faisant fumer les champs, a fait dire de son règne que c'était les beaux et les heureux jours du monde et le siècle d'or.

“ Ces fumiers se tirent des écuries, des étables, des colombiers et de tous les lieux où l'on nourrit des bestiaux et des volailles.

“ Les excréments des animaux ne contribuent pas seuls à la composition des fumiers ; toutes les parties de leurs corps, quand elles sont pourries, et même leurs ongles, leur sang, leurs os, engraisent parfaitement bien les terres. On se sert encore utilement des feuilles qui tombent des arbres, et qu'on ramasse l'automne. Quand elles sont pourries dans quelques égouts, ou réduites en cendres, elles font un engrais d'autant meilleur qu'elles sont originaires de la famille des végétaux. Toutes ces sortes de fumiers sont

merveilleux pour engraisser et pour échauffer la terre.

En parlant des fumiers, nous ferions une omission considérable, si nous ne faisons pas mention de la *poudrette*, qu'on appelle ainsi, afin d'éviter les termes grossiers de matière fécale, ou d'excrément humain, qui peuvent blesser les imaginations délicates. On peut l'employer bien à propos mêlée avec d'autres fumiers, puisqu'elle peut puissamment contribuer à échauffer la terre et l'exciter à produire des végétations extraordinaires et merveilleuses.

“ Mais il y a des règles, d'où il ne faut pas s'écarter si on veut tirer un grand profit de l'usage du fumier ; et sans lesquelles, au lieu d'abonner et de fertiliser une terre, on risque à la brûler, et à faire périr tous les arbres et toutes les plantes.

“ 1o. Il faut observer qu'il y a des fumiers plus chauds les uns que les autres ; et qu'il y en a pareillement de plus gras et de plus humides qui ne conviennent pas à toutes sortes de fonds.

“ 2o. Si la terre qu'on veut amender, est sèche, sablonneuse, on doit employer les fumiers les plus gras, comme sont ceux de vaches, de chevaux. Ceux de cochons sont peu estimés à cause de leur puanteur.

“ Au contraire, si la terre est forte, humide et pesante, il faut lui donner des fumiers chauds et légers, comme sont le croûin de mouton, ce qu'on tire de poulaillers et des lieux où l'on nourrit les volailles.

“ 3o. La quantité de fumier ne doit être ni trop petite, ni trop excessive. L'excès est dangereux : comme de n'en pas mettre assez, est un secours qui pour n'être pas suffisant, devient presque inutile, surtout dans les terres maigres. L'usage en doit être modéré ; et tout le secret, c'est de se renfermer dans cette modicité, qui doit amender et échauffer la terre et non pas l'enflammer et la rendre brûlante.

“ On ne peut guère pécher par l'excès dans les endroits des jardins potagers, à qui on demande des légumes gros et bien nourris. Après tout, un habile jardinier doit connaître le tempérament de la terre qu'il veut amender, afin d'y donner de l'engrais, à proportion du besoin qu'elle en a et de ce qu'il lui demande.

“ 4o. La pratique fera aussi connaître le temps propre à fumer les terres.

“ 5o. Il faut bien se garder de mettre le fumier trop avant dans la terre ; d'autant que les humidités qui dissolvent les sels, les emportent avec elles trop bas, et dans des endroits où les racines ne pénètrent point. Alors le fumier est absolument inutile. Le fumier doit donc se répandre à la superficie de la terre : faire autrement, c'est serait tomber dans l'absurdité d'une blanchisseuse qui mettrait ses cendres au fond du cuvier, au lieu de les répandre au-dessus du linge qu'elle veut dégraisser.

“ Enfin on parvient à la perfection de l'art de fumer, si on emploie le fumier de telle sorte qu'on rende la terre mobile, afin de lui faire recevoir le bénéfice de la rosée et de la pluie. Cette observation est de la dernière importance et on ne doit jamais perdre de vue.

“ Quand on a répandu le fumier également sur la superficie de la terre, il le faut enterrer de manière qu'il ne paraisse plus au dehors : et cela se fait un bon labour d'environ neuf à dix pouces de profondeur ; et non pas plus avant, de peur de le mettre

hors de la portée des racines des plantes qu'on veut élever." — (A suivre.)

### Les instruments aratoires et les bonnes méthodes de culture.

L'esprit incessant de progrès qui caractérise notre époque a créé depuis quelques années une industrie qui apporte une notable réduction dans les dépenses des produits agricoles et remédie avec efficacité au manque de bras dans les campagnes; nous voulons parler de l'industrie d'instruments aratoires qui met à la disposition des cultivateurs, dans chaque ferme, des instruments dont la puissance effective en une journée et à prix réduit, un travail que le cultivateur ne pourrait réaliser qu'en plusieurs jours, innovation qui fait une véritable révolution dans l'art de la culture.

Nous comptons à la tête de nos fabricants plusieurs noms Canadiens qui se sont déjà établis une bonne réputation comme fabricants d'instruments aratoires, et il est important que nous accordions notre encouragement à ceux-ci, de préférence à des fabricants étrangers. Dans notre district nous comptons deux maisons importantes par la fabrication d'instruments aratoires: à l'Isle-Verte, M. Charles Bertrand; et à St André de Kamouraska, M. Alfred R. De-jardins. Tout ce que nous aurions à reprocher à ces industriels, c'est de ne pas faire connaître leurs instruments par la voie des journaux d'agriculture.

Nous souhaitons à ces Messieurs l'encouragement qu'ils méritent. Cette industrie doit se propager et prendre la plus grande extension, au profit des cultivateurs qui doivent lui donner leur encouragement.

La production agricole quelque encouragée qu'elle soit, ne donne pas tous les résultats qu'on peut lui demander, et cela parce qu'elle manque de bras; c'est donc l'industrie de la fabrication d'instruments aratoires qu'il faut encourager et multiplier, puisqu'elle est le point de départ des produits à obtenir.

Quant à nous, pour obvier à la désertion des campagnes que rien ne paraît arrêter, nous ne pouvons que désirer l'usage plus général de nos instruments aratoires qui permettront aux cultivateurs un économie de temps et par conséquent un plus grand revenu dans les travaux de la culture. Si aujourd'hui nous voulons faire face à la concurrence qui nous est faite par les productions agricoles des pays voisins, il faut essayer à produire avec le moins de frais possible. En agriculture, comme à l'égard des autres industries, il faut se mettre au niveau du progrès agricole qui s'opère autour de nous.

Mais il ne s'agit pas seulement de se procurer des instruments aratoires pour tirer profit de sa culture, il faut savoir bien cultiver, c'est-à-dire adopter les meilleurs modes de culture. Inutile à un cultivateur d'acheter des instruments améliorés, s'il doit opérer sur une terre complètement épuisée, car il aura tous jours le temps de moissonner dix minots de grains là où il aurait pu en obtenir cinquante sur un sol en bon état de culture. Un cultivateur qui ferait cette dépense s'appauvrirait davantage, car sa culture qui ne peut suffire à payer son propre travail serait loin de lui permettre l'achat d'instruments aratoires: ces derniers ne sont utiles que lorsqu'on peut économiser

un temps qui pourrait être employé à perfectionner tous les travaux de la ferme, comme le soin à donner aux animaux, l'aménagement des fumiers, la confection des fossés, le drainage, enfin tous les travaux dont on pourrait tirer un grand profit s'ils étaient convenablement exécutés. C'est ainsi qu'on doit employer le temps économisé par l'usage d'instruments aratoires perfectionnés. Voilà ce qui indique clairement la nécessité de l'enseignement agricole théorique et pratique.

C'est une folie de croire que n'importe qui peut se livrer à la culture d'une terre et qu'il peut en retirer un grand profit sans avoir fait ce qu'on appelle un apprentissage. Le succès ne peut s'obtenir que par une culture raisonnée et intelligente. Comme à l'égard de toute autre industrie, les profits réalisés sont en proportion des soins que le cultivateur aura apportés dans sa manière de cultiver; mais il y a cette différence que dans la culture les profits se font plus longtemps attendre, mais ils sont plus assurés.

Nous le répétons pour la millième fois, si le cultivateur veut se mettre au niveau du progrès agricole qui s'opère autour de lui, il lui faut infailliblement sortir de ses habitudes routinières; il faut qu'il adopte le mode de culture de son voisin qui trouve moyen de s'enrichir sur une ferme de même étendue que la sienne. Assurément s'il demandait à son voisin de lui indiquer le secret de sa culture, ce voisin ne pourrait que lui répondre qu'il se trouve dans son empressement à faire partie des cercles agricoles, dans les avantages qu'il obtient comme membre d'une société d'agriculture qui comprend réellement la mission qu'elle doit remplir, et par la lecture des journaux d'agriculture qui le mettent à même de pouvoir connaître tout ce qui se fait dans le but d'obtenir les plus grands rendements dans la culture d'une terre.

Le cultivateur qui néglige de recourir aux avantages qu'il a de s'instruire ne peut que se résigner à demeurer toujours dans la plus grande pauvreté; et ce cultivateur sera sans excuse, puisque ces avantages lui sont même imposés par la nécessité où il se trouve de les adopter. Ne pas y recourir, c'est une obstination que nous ne pouvons nous expliquer, car aujourd'hui le cultivateur a toutes les chances possibles de s'instruire, s'il le veut. Pour les jeunes gens appelés à devenir plus tard cultivateurs, n'avons-nous pas nos écoles d'agriculture qui devraient être fréquentées par un plus grand nombre d'élèves qu'elles le sont actuellement? de son côté, le cultivateur adulte a à sa disposition des journaux d'agriculture qui lui sont absolument dévoués: le *Journal d'agriculture illustré* et la *Gazette des Campagnes*; il peut ajouter à ces deux publications, les journaux politiques qui pour la plupart consacrent plusieurs de leurs colonnes dans le but d'instruire les cultivateurs sur la manière de cultiver, soit par la reproduction d'articles empruntés aux journaux d'agriculture, soit par la publication de correspondances sur des questions qui traitent d'agriculture, ou soit que les rédacteurs de ces journaux politiques traitent eux-mêmes de questions qui peuvent intéresser les cultivateurs au point de vue de la culture ou de l'économie rurale dont quelques-uns du moins ont fait une étude particulière. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette dernière innovation et féliciter les rédacteurs de journaux politiques qui

prennent part à cette propagande de l'enseignement agricole, car il ne peut y avoir trop d'ouvriers pour accomplir cette noble mission.

Nous citons ici les paroles bien encourageantes et le magnifique appel que faisait à ce sujet M. le Rédacteur du journal *Le Monde de Montréal*, numéro du 24 mars courant :

"... Nous ne perdrons aucune occasion de reprocher les écrits des hommes pratiques qui témoignent de leur attachement à l'agriculture en nous faisant part du fruit de leur expérience. Il n'y a pas un seul cultivateur qui ne voudrait connaître les moyens de doubler les récoltes, ce qui néanmoins peut s'obtenir en améliorant les systèmes. Bien qu'on puisse le savoir déjà, il n'est pas moins important d'apprendre encore davantage à connaître les meilleures races d'animaux, les bons chevaux, les bonnes vaches laitières; à préférer les moutons les plus payants, à savoir élever et engraisser le bétail promptement et avec économie; à connaître les moyens simples et faciles d'augmenter de plus en plus la richesse et la fertilité des terres; à s'assurer toujours du riches et abondantes moissons.

"L'agriculture est un art qui est le plus susceptible de se perfectionner. Le cultivateur peut étudier toute sa vie et apprendre toujours. Dans le siècle de progrès que nous traversons, lorsque la concurrence se fait au moyen de l'intelligence et de la science, l'avoir appartient à celui qui se sera préparé, par de bonnes études pratiques, à suivre les mouvements du progrès agricole qui a pris tant de développement depuis quelques années.

"C'est un état qu'on ne saurait trop aimer, ni trop encourager. On a dit avec beaucoup de vérité que l'art de l'agriculture est un de ces bienfaits du ciel qui ferait bien des heureux, si on ne laissait perdre par l'insouciance ou l'inconduite, le bonheur pur et durable qu'il procure. Partout, mais principalement en Canada, l'agriculture est la source la plus féconde et la plus sûre de la vie des peuples. Elle est leur force, leur indépendance la plus légitime et l'un des moyens humains le plus efficace de leur vie morale, paisible et aisée.

"Un ami zélé de l'agriculture nous dit: "l'épi, c'est-à-dire le pain, voilà donc le blason des agriculteurs, les premiers nobles du monde." C'est une noble mission, en effet, que celle de faire surgir du sein de la terre les trésors que la Providence y a renfermés pour les besoins de l'humanité. Le cultivateur a raison d'aimer la culture du sol, qui est la plus belle industrie qu'il y ait. Et plus il aimera l'agriculture, plus il cherchera à l'améliorer et à la perfectionner. Voilà les cultivateurs qui reçoivent les journaux. Ils comprennent l'importance de l'industrie agricole et veulent se mettre en état de pouvoir en développer les ressources.

"Quant à nous, nous ferons tout en notre pouvoir pour aider à ce développement de la richesse nationale. Chaque fois qu'il s'agira de réclamer pour la classe agricole quelque amendement à nos lois qui devra améliorer sa position, elle sera toujours sûre de nous trouver à notre poste pour faire valoir la cause de l'agriculture."

## Choses et autres.

*Erreur à corriger.*—Dans une correspondance sous la signature "J. A. A. C.", publiée dans la *Gazette des Campagnes* du 14 février dernier, No. 28, nous fûmes dire à notre correspondant, "qu'un cultivateur de Carleton avait récolté de la semence de quinze minots de blé soixante et quinze minots: il fallait dire cent soixante et quinze minots." Notre correspondant nous prie de rectifier cette erreur. Il était facile de s'apercevoir qu'il y avait là une erreur involontaire que chacun pouvait corriger de lui-même. Mais malheureusement pour notre correspondant, cette erreur a donné prise à la malveillance de la part d'un cultivateur qui trouve moyen d'écrire une colonne dans le *Canadien*, pour relever cette erreur, et cela par amour de la vérité, oubliant en même temps qu'il se devait un devoir de la charité. Nous ne croyons pas nécessaire de publier la correspondance que M. J. A. A. C. nous adresse, en réponse à un cultivateur, car il vaut mieux garder le silence à l'égard de ce cultivateur qui ne respire que malveillance, par amour de la vérité.

*Avis aux cultivateurs.*—Chaque année la presse commerciale du Canada prévient les fermiers de ne signer aucun arrangement pour droits de patentes, d'agences, etc., et cela malheureusement en pure perte pour quelques-uns de nos lecteurs. Nous les prévenons aujourd'hui qu'en agent opère actuellement dans l'Ontario et qu'il se propose de visiter prochainement la province de Québec. L'objet qu'il prétend exploiter, alors qu'il n'exploite que les naïfs, est une soi-disant fourche à foin. Les procédés ne sont pas nouveaux, mais il paraît qu'ils sont toujours bons, car il a réussi dans beaucoup d'endroits. Il se prétend agent pour les bravetés et manifeste le désir d'établir des agences dans toutes les paroisses; il veut que les choses se fassent d'une manière régulière, et il exige que ses agents passent avec lui un contrat écrit. On signe et on est tout étourdi un beau jour de se voir présenter pour la collection, par une banque, un billet de quelques centaines de piastres signé par soi-même. Encore une fois nous recommandons à nos lecteurs de la campagne de ne rien signer avec un étranger. Si un de ces nomades leur propose quelque chose qui semble réellement avantageux, il est bien plus simple de passer un contrat par-devant notaire; cela peut coûter quelques piastres, mais peut également économiser une somme beaucoup plus forte.—*Le Moniteur du Commerce.*

## Bibliographie.

"*Le Précieux sang.*"—*Divers traités sur le culte et la dévotion du Très Précieux Sang.*—Tel est le titre d'un nouvel ouvrage de 354 pages grand in 18, publié par Mgr Laroque, ancien évêque de St. Hyacinthe, et portant l'Imprimatur du Mgr Morneau.

Cet excellent ouvrage, qui devrait se trouver dans toutes les familles catholiques, contient en outre des considérations sur le Précieux Sang, avec méditation pour chaque jour du mois, et enfin les Prières durant la Ste-Messe.

Ce livre qui est mis en vente au profit du Monastère du Précieux Sang, à St. Hyacinthe, ne se vend que 30 cts broché ou 50 cts relié, et sera envoyé franc de port sur réception du prix; il est en vente dans toutes les librairies catholiques, spécialement chez E. H. Richer, Libraire à St. Hyacinthe, et au Monastère du Précieux Sang, à St. Hyacinthe.

## RECETTES

Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux.

*Digestif (ou qui procure un pus louable) simple.*—Prenez onguent basilicain, ou quarteron; térébenthine même quantité; mêlez le tout ensemble, et chargez-en les plumasseaux: on peut, au lieu de basilicain, substituer un jaune d'œuf. Ce remède convient pour les abcès ouverts dont le pus n'est pas bien blanc et séreux.

*Digestif plus énergique.*—A celui ci-dessus, on ajoute partie égale de styrax délayé avec de l'esprit-de-vin ou de l'essence de térébenthine, et même de l'un et de l'autre. Ce remède convient dans les plaies viciées, d'où il découle un pus liquide, et même où il y a suppression de matière.

*Détectif, qui détérge et modifie une plaie.*—Prenez aloès et myrrhe, de chaque deux onces, pulvérissez le tout et mettez

dans un demi-sectier de vin. Ce remède convient pour les dé-  
pôts enkistés, les ulcères sordides, pour ceux qui sont fistu-  
leux, et à qui les digestifs ont été infructueux.

*Dessicatif ou qui dessèche.*—Prenez poudre d'alun, ou os calciné, en étaupeces très fines.  
Ce remède est propre pour hâter la cicatrice et dessécher les plaies.

**AVIS**

**ÉTALON A VENDRE.**

La société d'agriculture du comté de Kamouraska, a décidé de vendre son magnifique étalon qui a remporté le premier prix à deux expositions provinciales tenues à Montréal.

Pour les conditions de la vente on devra s'adresser à George Richard, Ecr., Président de la dite société, à St Paschal, ou au sceussigné à la Rivière-Ouelle.

E. M. A. BOUCHER,  
Secrétaire.

Rivière Ouelle 18 mars 1884.

27 mars 1884.

**VENTE PAR LE SHERIF.**

**PHILIP S. ROSS**, marchand à commission et comptable, contre **GASPARD ALFRED DOUCET**, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte :

1. Une terre sise et située au premier rang des concessions de la paroisse de l'Isle-Verte, de forme irrégulière étant le No. 103, du plan et livre de renvoi officiel du cadastre pour la dite paroisse de l'Isle-Verte ; avec une maison, une grange et autres bâties dessus construites.

2. Une autre terre sise et située au même endroit, étant le No. 105, du dit plan et livre de renvoi officiels et un cadastre de la dite paroisse de l'Isle-Verte, aussi de forme irrégulière ; avec une maison et autres bâties dessus construites.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte. **JEUDI, le VINGT-SEPTIEME** jour de **MARS** courant, à **DIX** heures avant-midi.

F. A. SIROIS,  
Shérif.

Fraserville, mars 1884

**BLÉ DE SEMENCE A VENDRE.**

Blé "Erinacta" ou "G. Goose d'Ontario" à barbe est très productif, à \$3.50 le sac de 120 livres, livrable au dépôt de l'Intercolonial à St-Roch des Aulnaies.

Malgré la saison désastreuse de 1883, pour les blés de toutes sortes, le blé "Erinacta" a donné un rendement passable à St-Roch. De 420 livres de semence, M. Augusto Castonguay a récolté 34 minots ; de 240 livres M. Cyrille Morneau, de St-Louise, a récolté onze charges de charette de blé. M. J. B. Castonguay dit que la semence de six minots de blé "Erinacta" lui ont rendu au-delà de dix-huit minots de blé de la Mer Noire qu'il avait semé en pareille bonne condition. M. Michel Lizette a récolté près de 200 minots de ce blé.

Adressez vos commandes à

**DUPUIS & CIE.,**

VILLAGE DES AULNAIES, Comté, de l'Islet, P. Q.

27 mars 1884.

**A VENDRE**

**DIX GORETS BERKSHIRES** (petits cochons purs race) nés le 29 janvier, ayant pour père le magnifique cochon reproducteur de la ferme de l'École d'agriculture de l'Assomption.

S'adresser à

**A. MOUSSEAU,**  
**BERTHIER** (en haut), P. Q.

27 mars 1884.

**FIL DE FER POUR CLOTURE.**

20 Tonneaux de vieux grément de BÂTIMENTS, en fil de fer galvanisé, de toute grandeur, qui peut servir pour clôture.

A vendre à bon marché par

J. & W. REID,  
986 et 100, rue St Paul, Québec.

18 mars 1884.

PROVINCE DE QUÉBEC,  
Arrondissement des Licences de Témiscouata. }

**L'ACTE DES LICENCES  
POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1883.**

**A** VIS est par le présent donné que les personnes suivantes ont demandé chacune une licence pour la vente des liqueurs dans les endroits désignés plus bas en regard de leurs noms, savoir :

- Talbot & Girard, licence de magasin, pour vendre dans leur magasin actuel,—Rue de la Côte, Fraserville ;
- Charles Bergovin & Cie., licence de magasin, pour vendre dans leur magasin actuel,—Chemin au Sault, Fraserville ;
- Charles F. Bonchard, licence de magasin, pour vendre dans son magasin actuel,—Rue de la Côte, Fraserville ;
- David St Pierre, licence de magasin, pour vendre dans son magasin actuel,—Rue de la Côte, Fraserville ;
- George & J. St Pierre, licence de magasin, pour vendre dans leur magasin actuel,—Au pied de la Côte, Fraserville ;
- Joseph Deslauriers, licence d'hôtel, pour son établissement actuel,—Près le Bureau de Poste, Fraserville ;
- Octave Talbot, licence d'hôtel, pour son établissement actuel,—Ancien hôtel Larochele, Fraserville ;
- Michel Chenard, licence de magasin, pour son établissement actuel,—Au sud du pont Noir, Fraserville ;
- Jacques Garant, licence d'hôtel, pour son établissement actuel,—Au sud du pont Noir, Fraserville ;
- Joseph Michaud, licence de magasin, pour son établissement actuel,—Rue Lafontaine, Fraserville ;
- Simon Labrie, licence de magasin, pour son établissement actuel,—A l'extrémité Ouest du village, Isle-Verte ;
- Thomas Ouellet, licence de magasin, pour son établissement actuel,—Près le Bureau d'enregistrement, Isle-Verte ;
- Elzéar Marceau, licence de magasin, pour son établissement actuel,—Au coin de la route, Isle-Verte ;
- Joseph A. Fontaine, licence d'hôtel, pour son établissement actuel,—Près la gare de l'Intercolonial, Fraserville ;
- Nazaire Lemieux, licence d'hôtel, pour son établissement actuel,—Près la gare de l'Intercolonial, Fraserville ;
- Jérémie Rigoy, licence d'hôtel, pour le St Lawrence Hall, Village de Cacouna ;
- Zéphirin Ouellet, licence d'hôtel, pour son établissement actuel,—A la Pointe, Fraserville ;
- David Déry, licence de magasin, pour son établissement actuel,—Trois Pistoles, près de l'église ;
- Charles Bélanger, licence de magasin, pour son établissement actuel,—Trois-Pistoles, près de l'église ;
- Gauvin & Mailloux, licence de magasin, pour leur magasin à être bâti,—Coin des rues Iberville et de l'école, Fraserville ;
- Alexis Lebrun, licence de magasin, pour son établissement actuel,—Rue Fraser, Fraserville ;
- Méthot & St-Jorro, licence de magasin, pour leur établissement actuel,—Coin des rues de la Côte et Fraser, Fraserville ;
- Daniens & Frère, licence de magasin, pour leur établissement actuel,—Coin des rues de l'école et d'Iberville, Fraserville ;
- Ercut Ouellet, licence de magasin, pour un magasin qu'il se propose de louer,—rue de la Côte, Fraserville ;
- David Déry, licence d'hôtel, pour son établissement actuel,—Trois-Pistoles, près de l'église ;
- Léonard Pelletier, licence de magasin, pour son ancien magasin,—Village de Cacouna.

L. V. DUMAIS,  
Inspecteur en chef.

Fraserville, 10 mars 1884,

13 mars 1884.



## A VENDRE

UNE Société d'agriculture, ou un particulier, qui voudrait acheter un magnifique Etalon qui n'aura que quatre ans le 28 juin prochain, pourra s'adresser au soussigné. Cet Etalon mesure 5 pieds et 4 1/2 pouces de haut; il prendra, ferré, 5 1/2 pieds. C'est le plus bel étalon descendant du fameux *Messenger* reconnu pour la meilleure race de chevaux dans la Province Ontario; il était ce qu'on appelle trois-quarts-sang-anglais. M. Ang. Casgrain a refusé, deux ans après l'avoir acheté, \$4,000 payables en or. Comme reproducteur, ce cheval a donné complète satisfaction, les poulains en provenant promettent beaucoup sous le rapport de la beauté et de la vigueur.

S'adresser à JOS. ALPH. PELLETIER,  
Village des Aulnaies, Comté de l'Islet, P. Q.

20 mars 1884.

## AVIS

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec, demande sera faite pour obtenir l'incorporation d'une compagnie intitulée "La Compagnie d'Aqueduc de Fraserville," avec pouvoir de construire un ou des aqueducs dans et pour la ville de Fraserville, d'acquiescer et passer des biens meubles et immeubles dans et auprès d'elle, d'exproprier, en cas d'obtenir tous les droits nécessaires et ordinaires en pareil cas.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat.

Fraserville, 9 février 1884.

## TERRE A VENDRE OU A LOUER.

UNE superbe terre à vendre ou à louer, située au premier rang de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur, comté de Rimouski, de cinq arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur, avec magnifiques bûches dessus construites.

Conditions très avantageuses.—S'adresser à

J. A. FRASER,

Département de l'Agriculture, OTTAWA, Ont.

6 mars 1884.

## PEPINIERE DU VILLAGE DES AULNAIES 1884.

30,000 Plantes à vendre, variétés propres au climat du Canada.—Blé & Patates de semences.—  
Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Corisiers, Vignes.

Gardilliers, Groseillers, Framboisiers, Ronces, Fraisiers.

Erables argentées, Erables Negundo (à Gigudre) \$3, \$10, \$15 le 100.—Peupliers argentés.

Maronniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins, etc., etc.

Spécialités par la maille: "Fraisiers Sharpless" 50 cts doz. 25 Pommiers, greffés cet hiver, assortis, \$1.

Erables Negundo 50 cts à \$1 la doz. Chênes \$1 la doz. Ormes \$2 la doz.

Timbres de poste acceptés, pour montants au-dessous d'une piastre.

Patates "Blanche d'Amérique," belles, bonnes, très productives sac de 160 lbs, \$1.

Echantillon de Blé & Patates par maille, 6 cts chaque.

Chèvres, \$10 la paire.

Adresses à

AUGUSTE DUPOIS,

Village des Aulnaies, Comté de l'Islet P. Q.

## ORGUES-HARMONIUMS

# "DOMINION"

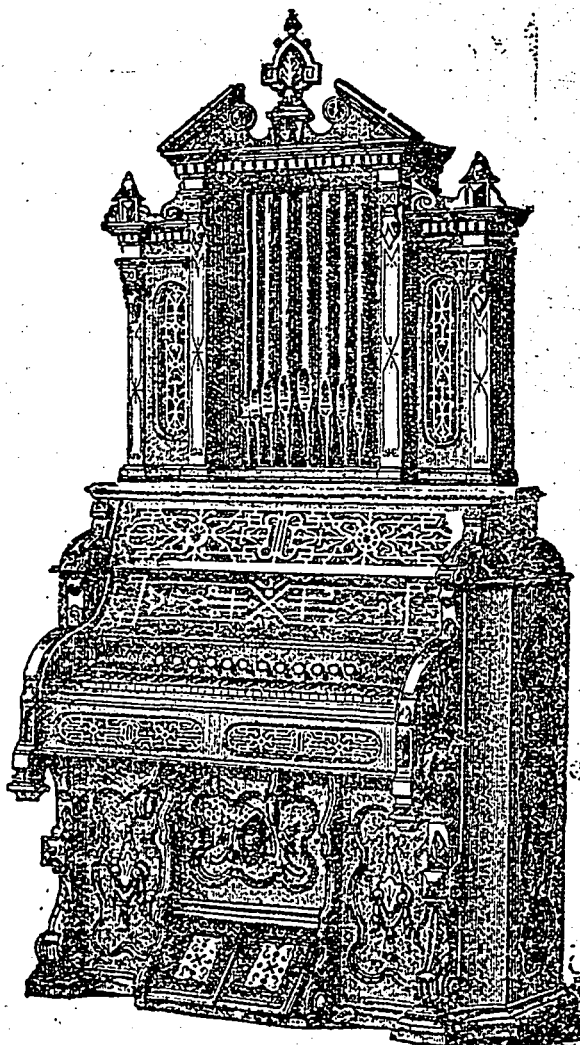
FABRIQUÉS A

BOWMANVILLE, ONT.

Pour Chapelles, Eglises et Salons.

50 PREMIERS PRIX

dans différentes parties du monde.



Satisfaction garantie.—Prix plus bas que partout ailleurs en regard à la qualité.—Catalogues illustrés expédiés sur demande.—Prix de ces instruments: de \$50 à \$1000.

Une certaine d'instruments toujours en magasin.

S'adresser à

**L. E. N. PRATTE**

No. 280, Rue Notre-Dame, Montréal

Dépositaire Général des Orgues "DOMINION."